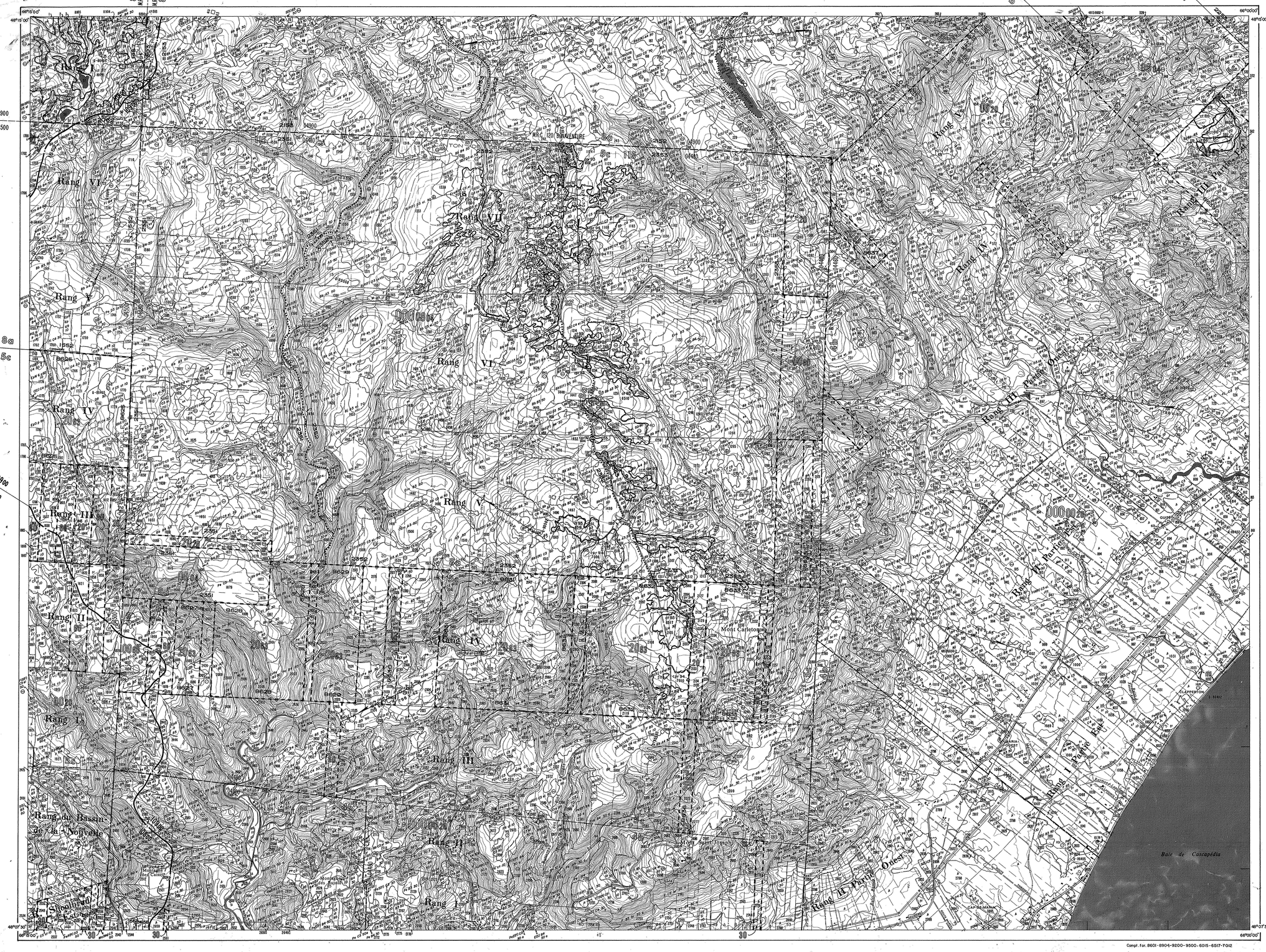

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite inférieure des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cpr
Coupe avec protection de la régénération	cpp
Coupe avec réserves de semenciers	cps
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe de jardinage	cja
Coupe de jardinage	cj
Bûchage partiel (léger ou à pied)	brp
Plantation à racines nues	pln
Plantation en récipients	pr
Ensemencement naturel	ena
Ensemencement	ens
Épinettes commerciales	ec
Résultats dans les feuillres boisées (détaillé libres)	ed

N.B. Ces interventions n'impliquent eux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (SE)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EE)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— à pin gris	R (PG)
— à mélèze	R (ML)
— à thuya (cèdre)	R (C)
— à pruche	R (PR)
— à sapin	R (SAP)
— (plantation)	R (PL)
Pessière	P
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)	P (EE)
— à mélèze	P (ML)
— à pruche	P (PR)
— à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— à pin blanc	P (PB)
— à pin gris	P (PG)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	P (EE)
— à sapin et/ou épinette blanche	P (SE)
— (plantation de sapin baumier)	P (SB)
Pinède à pin gris	Pg
— — avec pin rouge et/ou rouge (Pin occupant plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (PG)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (EE)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (EE)
— — — avec mélèze	Pg (ML)
— — — avec pin gris	Pg (PG)
— — — avec pruche	Pg (PR)
— — (plantation)	Pg (PL)
Pinède à pin rouge	Pr
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EE)
— — — avec mélèze	Pr (ML)
— — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — avec pin gris	Pr (PG)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (SE)
— — (plantation)	Pr (PL)
Cédrière	C
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à pruche	C (PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (SE)
— — (plantation de thuya)	Thuja
Pruchaie	Pr
— — (la pruche occupe plus de75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EE)
— — — à mélèze	Pr (ML)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — — à pin gris	Pr (PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (SE)
— — (plantation)	Pr
— — — Plantation de pin sylvestre	Pr (PS)
Mélèzaie	Ml
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Ml (ML)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Ml (EE)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Ml (EE)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Ml (PB)
— — — à pin rouge	Ml (PR)
— — — à pin gris	Ml (PG)
— — — à pruche	Ml (PR)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Ml (SE)
— — (plantation de mélèze européen)	Ml (L)
— — (plantation de mélèze japonais)	Ml (JL)
— — (plantation de mélèze laricin)	Ml (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉ (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (P G)
— — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (P G)
— — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (P G)
— — — avec résineux	F1 (R)	F1 (R)
— — — avec épinette noire	F1 (EE)	F1 (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	F1 (EE)	F1 (R)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	BB (S)	BB (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (EE)	BB (R)
— — — — avec pruche	BB (PR)	BB (R)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (R)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (R)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (P G)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (P G)
— — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (P G)
Peuplement avec hêtre	Pe (F)	Pe (R)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (R)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (R)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (R)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Cédrière rouge résineuse	Cr (R)	Cr (R)
Cédrière résineuse	Cr (R)	Cr (R)
Mélangée à feuillus tolérants	M (F)	M (R)
— — sur station humide	M (F)	M (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	F2
— sur station humide	F3
— (plantation)	F
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BP
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplement de hêtre	Pe
Érablière	Er
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (B)
— à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— à feuillus tolérants	Er (F)
— à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
Plantation de bouleau blanc	PbPp
— de bouleau jaune	PbJp
— de peuplier	PbPp
— de peuplier hybride	PbPp
— de frêne d'amérique	Fr Ap

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Coupe totale	ct
Épidémie sévère	ep
Chablis	ch
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 15-50% ⊕ 51-99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis totale	ch
Épidémie sévère	ep
Inondation	in
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	80-30	30-80
50	41-60	90-30	30-90
70	61-80	90-50	50-90
90	81-100	90-70	70-90
100	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jd (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inequatité des tiges entre D+10 et D+30 cms. Peuplements inequatifs des tiges de moins de 60 cms.
Vieux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inequatité des tiges plus de D+30 cms. Autres peuplements inequatifs des tiges de plus de 60 cms.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0-10%)	2 (10-25%)	3 (25-50%)	4 (50-75%)	5 (75-90%)	6 (90-100%)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 50 %	?
Forte	51 à 80 %	?
Abrupte	81 % et plus	?
Superficie accidentée de pentes	30 %	?

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 ou S0 m Q — m = définition, S = classe de perche, E = classe d'âge, C = classe de densité, Q = origine
R C0 d60 R01 — R = type de couvert, C = classe de densité, d = classe de hauteur, 01 = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : GROUPE POIRIN, THÉRIAULT LTÉE
SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	1
Unité de gestion	13
Unité d'aménagement	-1
Unité de sondage	1
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	08
Concessionnaire ou autres	04*
Bassin hydrographique	10900*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	115*
Unité de gestion privée	
Municipalité	04480*
Division de recensement	11
Municipalité	
Cadastre	
Porcelle	8635 *
Région écologique	5G*
Municipalité régionale de comté	M.R.C. 110 AVIGNON *

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1986
Carte forestière { Année de publication : 1987
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-B-7	22-B-8	22-A-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-B-2	22-B-1	22-A-4	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-O-15			

22 B/1 N. E.

Compt. for. 8601-8904-9200-9500-6015-6517-7012

À jour : avril 1995

2